

LANCTOT, Gustave, *Réalisations françaises de Cartier à Montcalm*. Éditions Chantecler, Montréal, 1951. 212 p.

Guy Frégault

Volume 6, numéro 1, juin 1952

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/301511ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/301511ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut d'histoire de l'Amérique française

ISSN

0035-2357 (imprimé)

1492-1383 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Frégault, G. (1952). Compte rendu de [LANCTOT, Gustave, *Réalisations françaises de Cartier à Montcalm*. Éditions Chantecler, Montréal, 1951. 212 p.] *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 6(1), 143–145.
<https://doi.org/10.7202/301511ar>

LANCTOT, Gustave, *Réalisations françaises de Cartier à Montcalm*. Éditions Chantecler, Montréal, 1951. 212 p.

Ce petit volume réunit sous le même titre — choisi avec plus ou moins de bonheur — huit textes déjà publiés par l'auteur dans deux recueils et dans deux revues, entre 1918 et 1948. La "présentation", qui s'intitule aussi "Apologie en guise de préface", donne à M. Lanctot l'occasion de déclarer que "de fréquentes suggestions et mêmes d'amicales insistances" l'ont amené à faire paraître cet ouvrage. Ce dernier me rappelle le jeu de mots dont Lamartine fut la victime au temps où il raclait le fond de ses tiroirs: "Vous méditez encore?" aurait-on demandé au poète des *Méditations*. "Oui", faisait-on répondre au grand homme, "je m'édite."

Parmi les huit morceaux, écartons tout de suite le sixième et le huitième: "Perspectives économiques et militaires de la guerre de sept Ans au Canada" et "Réalizations de la Nouvelle-France de Cartier à Montcalm". Ce sont des pages banales et superficielles, dénuées de pensée autant que de style. Quelques inexactitudes trouvent le moyen de se glisser dans ce bric-à-brac de lieux communs. Ainsi, M. Lanctot énumère les colonies françaises de l'Amérique du Nord: "La Nouvelle-France, l'île Royale et la Louisiane" (p. 147). Mais l'île Royale n'est pas distincte de la Nouvelle-France; elle en fait partie, comme, du reste, le Canada: son gouverneur et son commis-

saire-ordonnateur dépendent, au moins en théorie, du gouverneur général et de l'intendant de la Nouvelle-France. De même la Louisiane: on verra Beauharnais, puis La Jonquière affirmer leur autorité sur les établissements du Mississippi, non pas en qualité de gouverneurs du Canada, ce qui serait absurde, mais à titre de gouverneurs généraux de la Nouvelle-France. Relisons la commission de Du Quesne. Elle institue l'autoritaire marquis "gouverneur et... lieutenant-général en Canada, Isle-Royale, Isle Saint-Jean et autres en dépendantes, la Louisiane et autres pays de la Nouvelle-France"... Un historien ne devrait pas confondre Nouvelle-France et Canada.

Les autres études offrent plus d'intérêt que celles dont je viens de parler, à l'exception, peut-être, de la première: "Jacques Cartier, l'homme et le navigateur". Après la publication de *Jacques Cartier devant l'histoire*, ouvrage commenté dans la REVUE par M. le chanoine Groulx, la réimpression de ce morceau ne s'imposait pas. On connaît assez l'hypothèse, lancée par l'auteur, "que Cartier accompagnait Verrazano en 1524 et en 1528" (p. 16); construction moins ingénieuse encore que fragile, il faudra bien, un jour ou l'autre, la discuter sérieusement. "L'Établissement de La Roche à l'île de Sable", en revanche, ne manque pas de valeur. L'on regrette toutefois que l'auteur cite (p. 36, note 18) sous le titre de *Documents relatifs à la marine marchande* le livre de Charles et Paul Bréard, qui s'intitule en réalité: *Documents relatifs à la marine normande et à ses armements aux XVIe et XVIIe siècles pour le Canada, l'Afrique, les Antilles, le Brésil et les Indes*. L'on voudrait aussi que M. Lanctot eût procédé à une critique plus serrée du manuscrit sur lequel se fonde presque toute son argumentation; à divers moments, il oublie, semble-t-il, le caractère nettement apologétique de cette pièce.

Les "chapitres" III, IV et V, qui portent sur les premiers budgets de la "Nouvelle-France", les troupes de la colonie et le régime municipal du pays, contiennent, le dernier surtout, des pages solides. La reproduction de quelques textes bien choisis rachète la faiblesse de l'étude consacrée aux forces armées du Canada; je dis bien du Canada et non de la Nouvelle-France, puisqu'il n'y est question ni des troupes de l'île Royale ni de celles de la Louisiane; en passant, l'auteur n'eût pas mal fait d'aborder le problème que soulève la nomination, en 1687, de Philippe de Rigaud de Vaudreuil au poste de commandant des troupes, poste d'ailleurs assez tôt supprimé et que Vaudreuil, devenu gouverneur général, tentera, mais en vain, de faire rétablir en faveur de ses fils. Le meilleur des huit essais demeure, à mon sens, le septième: "Le Dernier Effort de la France au Canada." Voilà une petite étude bien faite et surtout utile: sujet neuf, documentation excellente, exposition claire. L'on aimerait que les autres "chapitres" eussent les mêmes qualités.

Si, à l'exemple de M. Lanctot lui-même, l'on cherchait la petite bête, l'on pourrait souligner plusieurs incorrections: entre autres, "le huissier" (p. 126), au lieu de "l'huissier"; "chaque voteur", au lieu de "chaque

votant", comme il faut dire lorsque l'on s'exprime en français. L'auteur ne devrait pas s'acharner à faire de l'esprit; il ne commettrait pas de cocasseries comme la suivante: "Seules, les vaches avaient droit de cité montréalaise, à cause, évidemment, de leur qualité de pourvoyeuses de l'indispensable lait qu'elles fournissaient à la population" (p. 135).

En somme, une bonne moitié de ces "chapitres" — qui n'en sont pas, on l'aura compris, — auraient pu rester enfouis dans les recueils d'où l'auteur les a exhumés. Quand M. Lanctot publiera-t-il un livre?

Université de Montréal

Guy FRÉGAULT